

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

2. — SELLERIE.

N° 341.650

Joug.

M. JOSEPH COLLANGE résidant en France.

Demandé le 25 mars 1904.

Délivré le 15 juin 1904. — Publié le 13 août 1904.

La présente invention a pour objet un nouveau système de joug dont la caractéristique ressortira de l'étude qui va suivre.

Ce système de joug, pouvant s'appliquer
5 dans le cas où la traction se fait uniquement par les cornes de l'animal : bœuf ou vache, et dans le cas où la traction s'opère par l'os frontal de l'animal, il en résulte deux types de jougs différant dans les détails, mais
10 découlant du même principe.

A titre d'exemple, le dessin annexé représente ces deux types de jougs.

La fig. 1 est une vue d'ensemble représentant, à gauche, en demi-élévation, un joug
15 du premier type, et à droite, également en demi-élévation, un joug du second type.

La fig. 2 est une coupe transversale pratiquée suivant la ligne A-A de la fig. 1.

La fig. 3 donne à plus grande échelle le
20 détail du dispositif de fixation et de tension des courroies des jougs; ce dispositif est dessiné en élévation de face et en élévation latérale.

La fig. 4 est une vue latérale du rochet
25 d'encliquetage.

La fig. 5 donne le détail des crochets de courroies.

Les fig. 6 et 7 sont relatives aux crochets (un crochet fermé et un crochet ouvert) employés dans le second type de joug.
30

Dans le premier type, le corps (a) du joug est entaillé en (b) (fig. 1 et 2) pour le loge-

ment des cornes de l'animal. Sur la face postérieure du corps (a), deux courroies (c) sont retenues solidement à l'aide de boulons (d).
35 Ces courroies contournent la partie inférieure du joug pour venir se fixer chacune par un crochet (e) (fig. 1, 2 et 5) au dispositif spécialement représenté (fig. 3) placé en haut du joug et sur la face antérieure.
40

Le dispositif (fig. 3) comporte une pièce (f) articulée en (f') (f'') sur une platine vissée ou boulonnée sur le joug.

Le joug étant placé sur l'animal, les entailles (b) emboîtant bien les cornes et les
45 courroies étant ramenées par-dessus ces cornes et accrochées en (f³, f⁴) de la pièce (f) qui est alors dans sa position basse, il suffit, pour assujettir le joug, de ramener à la main la pièce (f) et la faisant tourner le plus qu'il
50 est possible autour desdites charnières.

Lorsque la tension des courroies est ainsi obtenue, la pièce (f) est retenue dans cette position à l'aide d'une barrette (g) (fig. 3) se déplaçant sur (f) autour du point (g') et qu'on
55 introduit dans le cran convenable d'un rochet d'encliquetage (h) (fig. 4) établi sur la platine (i) et dans un plan perpendiculaire à celle-ci.

Le système de joug étudié pour la traction
60 par l'os frontal de l'animal (partie droite de la fig. 1) comporte également le dispositif de fixation et de tension des courroies, mais ces dernières sont établies sur le joug de façon

toute différente : l'une d'elles, la courroie (*c'*), munie d'un crochet (*e*), est passée dans un crochet fermé (*j*) (fig. 1 et 6) formant anneau; cette courroie (*c'*) s'attache à l'autre courroie 5 (*c''*) à l'aide d'une boucle (*k*) (fig. 1) sous laquelle est placé le tampon frontal (*l*) qui vient s'appliquer sur la tête de l'animal.

La courroie (*c''*), qui est également pourvue d'un crochet (*e*), étant passée dans un cro- 10 chet (*m*) ouvert (fig. 1 et 7), la tension des courroies (*c'*) (*c''*), lorsque le joug est appliqué sur la tête de l'animal et les cornes parfaitement encastrées dans les entailles (*b*) du corps du joug, s'effectue comme il a été décrit ci- 15 dessus, par effort sur la pièce (*f*) qui est ensuite retenue en place par une barrette et un rochet d'encliquetage identiques à ceux employés dans le premier type.

Les crochets (*j*) et (*m*), dont les détails de 20 construction sont donnés fig. 6 et 7, traversent chacun, par leur tige, le joug sur lequel ils sont boulonnés (fig. 1).

RÉSUMÉ.

Le nouveau système de joug, ci-dessus

décrit, applicable à la traction par les cornes 25 de l'animal ou à la traction par l'os frontal; les jougs établis pour ces sortes de traction comportant essentiellement un dispositif de fixation et de tension des courroies, lesdites courroies étant, dans le premier cas, fixées, 30 par exemple, à l'aide de boulons sur le corps du joug, et, dans le second cas, bouclées ensemble et passées : l'une, dans un crochet fermé, l'autre, dans un crochet ouvert; les courroies s'accrochant, dans les deux cas, 35 par leur autre extrémité, dans une pièce ou levier dont le déplacement, autour de charnières appropriées, amène leur serrage et leur tension sur les cornes de l'animal; une barrette se déplaçant avec le levier de tension et qui 40 peut s'engager dans le cran approprié d'un rochet d'encliquetage retenant en position de tension ledit levier.

J. COLLANGE.

Par procuration :

Ch. THIRION et J. BONNET.

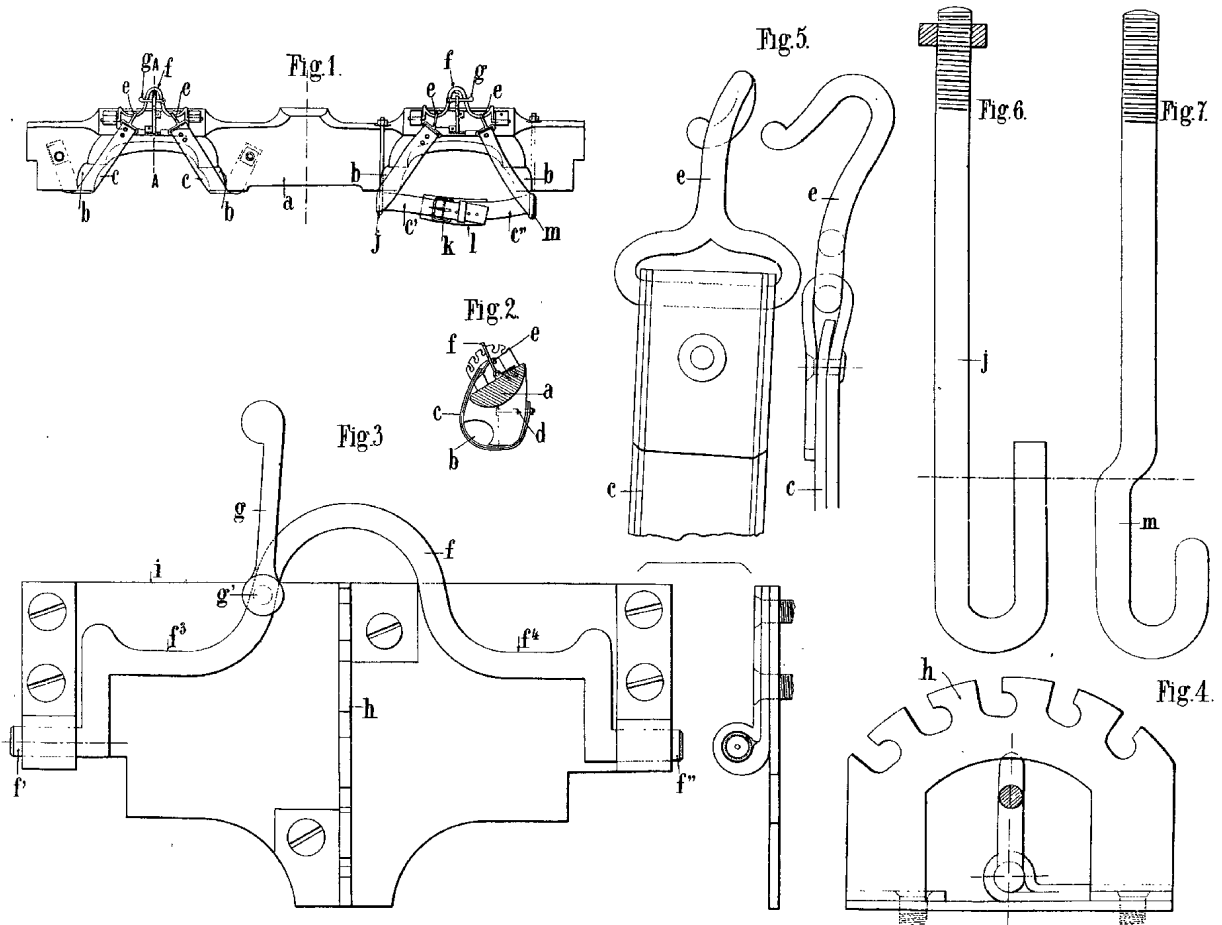


Fig.1.

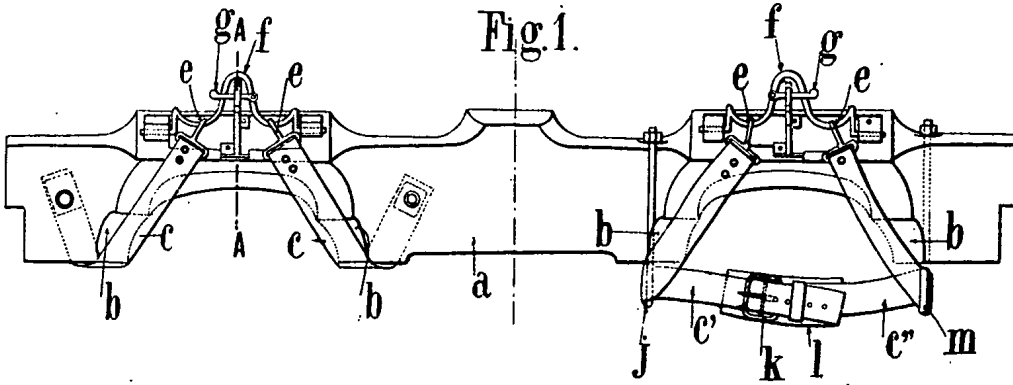


Fig.2.

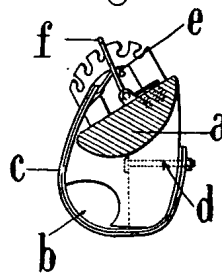


Fig.3

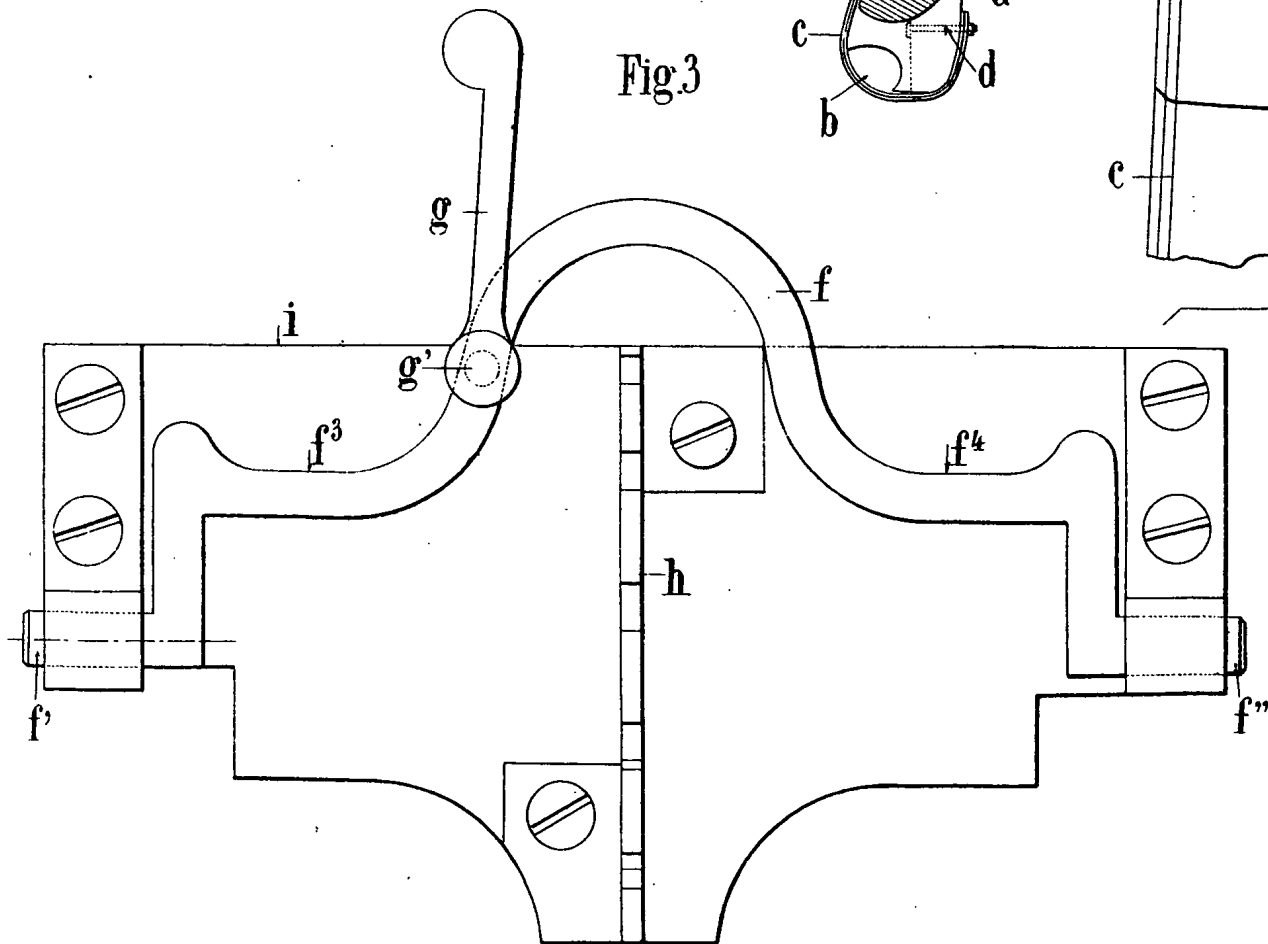


Fig.5.

